



STOP à la répression, aux pratiques inhumaines des employeurs...

Les licenciements abusifs sous prétexte de fautes, les ruptures conventionnelles obtenues sous pression se multiplient dans les entreprises.



Voilà ce qui s'est produit au sein de l'entreprise PAINT SHOP : lors d'un casse-croûte collectif sur le lieu de travail en poste de nuit, un contremaître déboule sans crier gare et voit une bouteille de vin sur la table. Celui-ci demande de continuer le travail. Mais 3 semaines plus tard l'employeur engage une procédure de licenciement à l'encontre de 6 salariés, dont le délégué syndical CGT.

La disproportion entre la futilité de la faute reprochée et la gravité de la sanction disciplinaire est révélatrice du climat qui règne en ce moment dans les entreprises.

Pressés par les actionnaires qui redoutent les conséquences économiques induites par la baisse des carnets de commandes, les employeurs n'hésitent pas, au moindre prétexte, à **licencier ou à sanctionner les salariés jugés en sureffectif (plus de 70 ruptures conventionnelles sur le site SMART en 2009...)** ou tout simplement « gênants »

Cette pratique vise à faire peur aux salariés et crée un climat exécrationnel.

**La souffrance au travail est une réalité que
vivent au quotidien des millions de
salariés ;
c'est inadmissible et cela doit cesser !**

Les effets sur la santé des hommes et des femmes astreints à un tel régime sont désastreux comme l'ont mis en lumière les événements qui se sont produits à France Télécom, Renault et dans de très nombreuses autres entreprises.

Et le gouvernement vient d'enfoncer le clou pour les **victimes d'accident du travail ou de maladies professionnelles** qui devront ajouter à leurs revenus dès 2010 les indemnités journalières versées par les caisses de sécurité sociale.

Les salariés paient cash les conséquences de la gestion capitaliste de la société. Après le temps du chômage partiel qui a touché plus de 240 000 lorrains et coûté à la collectivité plus de 15 millions d'heures de travail, voilà venir le tsunami des **plans sociaux et des licenciements**.



La liste s'allonge au fil des jours en Moselle-Est (Cokerie de Carling, TFN, ERT, Total Petrochemicals, Arkéma, Johnson Control, Lamberet, Continental, VFLI, ELES France, FERMOBA, France Ceram...).

Autant de suppressions d'emplois qui aggravent considérablement le bilan produit par la disparition des emplois miniers des HBL.

Ceux qui s'opposent à ces pratiques et luttent pour préserver les emplois sont visés, brimés , harcelés ...

Ainsi, par exemple à l'hôpital de Bitche, à la SAS Sainte Barbe à Freyming-Merlebach, à la SMART, chez Behr à Hambach, chez EOS/webhelp ... Et dans combien d'autres entreprises encore, rien qu'en Moselle-Est ?

La recrudescence de la répression patronale à l'encontre des organisations syndicales vise à affaiblir les capacités de réaction des salariés dans les entreprises en prévision des mauvais coups qui se préparent dans la perspective des réformes des régimes de retraite, du système de santé, des services publics, etc.

A la CGT, nous ne laisserons pas faire et avec les salariés que nous appelons à résister, à s'organiser, nous agirons pour garantir leurs droits, pour pouvoir travailler dignement.

MESSIEURS LES PATRONS, VOUS REINTEGREZ NOS POTES OU ALORS CA VA CHAUFFER POUR VOUS !!!



Avec les syndicats du site industriel de SMARTVILLE à HAMBACH la CGT demande la réintégration des salariés injustement sanctionnés.

Dans toutes les entreprises la CGT exigera des employeurs que cesse cette politique de répression/sanction et que les dossiers en cours soient abandonnés.

La CGT s'adresse aussi aux pouvoirs publics pour qu'ils fassent respecter le droit et garantissent les libertés...

